



**SOMMAIRE**

<b>CHAPITRE : 1 Cadre théorique et méthodologique</b> .....	10
<b>1- Cadre théorique</b> .....	11
<b>2- Méthode de l'étude</b> .....	23
<b>CHAPITRE II : RESULTAT DE L'ETUDE</b> .....	48
<b>CHAPITRE III : DISCUSSION ET SUGGESTIONS</b> .....	48
<b>SECTION1 : DISCUSSION</b> .....	49
<b>SECTION 2 : SUGGESTIONS</b> .....	53
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	57
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	60
<b>ANNEXE</b> .....	63
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	67

## DEDICACE

Je dédie ce travail à :

Ma chère épouse **Fatima GONWENON** née **GBENOU** pour l'amour et l'attention qu'elle me porte.

Mes enfants, **Polycarpe, Martial, Marielle et Romaric** pour leur soutien.

**...vous pourrez faire mieux que moi.**

Ma très chère mère **Marguerite VIAHO** épouse **GONWENON**.

**...Tu es demeurée une digne mère qui a très tôt fait développer en moi, le goût du travail bien fait depuis mon enfance jusqu'à présent. Daigne retrouver ici l'expression de ma reconnaissance et de mon amour filial.**

Mon cher père **Zossou GONWENON** pour m'avoir insufflé le goût de l'effort, gage d'un travail bien réussi. Puisse Dieu t'accorder ce dont tu as besoin pour une vie paisible.

## REMERCIEMENTS

La présente recherche intitulée « **La qualité de l'évaluation sommative dans l'enseignement primaire : cas des enseignants du cours moyen première année dans la circonscription scolaire de Sô-Ava au Bénin** » a été réalisée grâce au concours de plusieurs personnes que nous tenons à remercier.

Nous adressons nos sincères remerciements à :

- Notre Directeur de mémoire, le **Professeur Jean-Claude HOUNMENOU**, Maître de conférences des Universités de CAMES, qui a accepté diriger ce mémoire malgré ses multiples occupations.
- Toute l'équipe dirigeante de l'Institut de Psychologie et des Sciences de l'Education pour nous avoir donné le goût de la recherche.
- Monsieur Félix OLONI**, Inspecteur des Enseignements Maternel et Primaire, pour son soutien et ses conseils pédagogiques ;
- Madame Josephine DOVONON** épouse **OLONI**, pour ses précieux conseils ;
- **Monsieur Edmond ADANVESSODE**, Conseiller Pédagogique des enseignements maternel et primaire, pour son assistance permanente;
- Monsieur Georges DEGUENON & Madame Euphrasie AHOUANDJINO DEGUENON** pour leur soutien sans faille ;
- Mes frères **Etienne, Mathias** et **Félicienne GONWENON** pour leur attachement fraternel ;
- Tous mes **amis** pour les moments de joie et d'anxiété passés ensemble ;
- Nous remercions tous les membres de jury de soutenance qui ont examiné les résultats de nos travaux de recherche.

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>CAP</b>	: Certificat d'Aptitude Pédagogique
<b>CEAP</b>	: Certificat d'Elémentaire D'aptitude Pédagogique
<b>CEP</b>	: Certificat d'Etude Primaire
<b>MEPS</b>	: Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
<b>C/CS</b>	: Chef de Circonscription Scolaire
<b>CE</b>	: Cours Elémentaire
<b>CM</b>	: Cours Moyen
<b>CM1</b>	: Cours Moyen 1 <sup>ère</sup> année
<b>CM2</b>	: Cours Moyen 2 <sup>ème</sup> année
<b>CP</b>	: Cours Préparatoire
<b>CS</b>	: Circonscription Scolaire
<b>C/CS</b>	: Chef de la Circonscription Scolaire
<b>CP</b>	: Conseiller Pédagogique
<b>DPSE</b>	: Département de Psychologie et des Sciences de l'Education
<b>EGE</b>	: Etats Généraux de l'Education
<b>NPE</b>	: Nouveaux Programmes d'Etudes
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>MEMP</b>	: Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
<b>RUP</b>	: Responsable d'Unité Pédagogique

**UP** : Unité Pédagogique

**INFRE** : Institut National pour la Formation et la Recherche en  
Education

**CI** : Cours d'initiation

## **LISTE DES TABLEAUX**

**Tableau I :** Synthèse des résultats de l'évaluation sommative de la première étape au CM1

**Tableau II :** Synthèse des résultats de l'évaluation sommative de la deuxième étape au CM1

**Tableau III :** Synthèse des résultats de l'évaluation sommative de la troisième étape au CM1

**Tableau IV :** Répartition des enseignants selon leur qualification professionnelle

**Tableau V :** Répartition des enseignants ayant une conception erronée de l'évaluation sommative

**Tableau VI :** Répartition des enseignants selon qu'ils ont reçu de formation professionnelle avant leur première prise de service ou non

**Tableau VII :** Répartition des enseignants selon qu'ils ont reçu une formation liée à l'évaluation sommative après leur première prise de service.

**Tableau VIII :** Appréciation de la durée de la formation relative à l'évaluation sommative

**Tableau IX :** Aptitude des enseignants à conduire avec soin, le processus d'une évaluation sommative au CM1

**Tableau X :** Répartition des enseignants suivant leur maîtrise de(s) période(s) d'organisation de l'évaluation sommative

**Tableau XI :** Répartition des enseignants selon leur maîtrise des connaissances ou habiletés prises en compte par l'évaluation sommative

## **INTRODUCTION GENERALE**

L'éducation apparaît comme un processus qui prépare l'enfant à être compétent, animé d'esprit d'initiative et de créativité, sujet capable d'apporter des solutions aux problèmes auxquels il se verra confronté durant toute sa vie. A ce titre, l'éducation est inséparable du développement de tout être humain et constitue une des forces majeures et déterminantes.

Pour tous les Etats, et en particulier ceux qui aspirent au développement, l'éducation doit être une préoccupation majeure et les efforts pour la rendre plus performante ne doivent pas être négligés car il faut éduquer les jeunes générations pour un avenir meilleur.

A cet effet, l'école, en tant qu'institution chargée de préserver et de promouvoir les valeurs nationales et universelles, joue un rôle capital dans cette quête du bien-être individuel et collectif et constitue dès lors le vivier principal où se forment des générations entières appelées à assurer une relève de qualité. Aussi, se doit-elle de garantir aux apprenants les meilleures conditions de réalisation de leurs apprentissages dont l'évaluation est un maillon essentiel.

En effet, l'évaluation est au cœur de la formation et on ne saurait parler de situation d'apprentissage sans la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation adéquat. Elle ne viserait pas à sélectionner les meilleurs apprenants dans un premier temps, mais à aider plutôt le plus grand nombre à atteindre les objectifs pédagogiques fixés. Il s'agit alors d'aider l'apprenant à mieux se voir, à mieux agir, à mieux évaluer ses productions pour enfin être jugé de façon objective et équitable par rapport à ses compétences, telle doit être la ligne de conduite des enseignants.

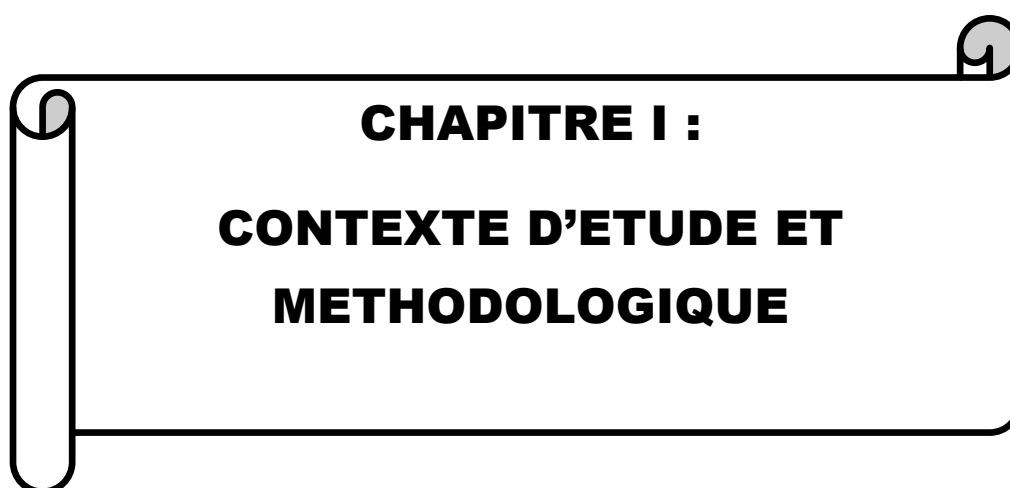
Aujourd'hui, le Bénin expérimente les Nouveaux Programmes d'Etudes (NPE) qui exigent une évaluation des compétences mises en œuvre par les enseignants dans les classes et la question que l'on se pose est de savoir si la qualité recherchée à travers l'évaluation sommative dans l'Approche Par Compétences, se réalise par la pratique desdits enseignants.

C'est l'interrogation principale du présent travail de recherche dont le sujet est : **«La qualité de l'évaluation sommative dans l'enseignement primaire : cas des enseignants du cours moyen première année dans la circonscription scolaire de Sô-Ava au Bénin ».**

La pratique de l'évaluation sommative par les enseignants du cours moyen première année peut-elle assurer convenablement la mission de l'acte d'évaluer vis-à-vis de l'apprenant béninois, celle d'identifier les qualités de ce qui a été produit pour construire avec lui le plan le plus efficace possible de sa formation pendant un trimestre?

Le développement de ce travail de recherche, ses analyses et commentaires, de même que les différentes contributions, permettront sûrement d'aider notre système éducatif à atteindre ses objectifs.

Ainsi, notre travail de recherche consistera à aborder le cadre théorique et méthodologique d'une part, la présentation et l'analyse des résultats de l'étude suivie de la discussion et des suggestions d'autre part.



**CHAPITRE I :**  
**CONTEXTE D'ETUDE ET**  
**METHODOLOGIQUE**

## **CHAPITRE I : CONTEXTE D'ETUDE ET METHODOLOGIQUE**

Toute recherche nécessite un cadre d'investigation lié au sujet choisi qui suscite souvent des questionnements. Dans le présent chapitre nous exposons la problématique, la revue de littérature, les objectifs de l'étude, les hypothèses de travail, la définition des concepts et la méthode d'étude se rapportant à notre sujet de recherche.

### **1- CADRE THEORIQUE**

#### **1.1- Problématique**

L'évaluation est une opération qui consiste à « recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables, et à examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajustés en cours de route, en vue de prendre une décision » (De Kétèle, 2008, p. 27). Autrement dit, l'évaluation nécessite la récolte d'indices pertinents et significatifs qui, après analyse et interprétation, permettront de tirer des conclusions quant à l'efficacité des processus d'apprentissage utilisés et à la qualité des produits de l'éducation. Elle est le processus systématique visant à déterminer dans quelle mesure les objectifs éducatifs sont atteints par les élèves.

Au Bénin, le système éducatif est marqué dans son histoire par plusieurs grandes réformes qui visent une amélioration de son degré de performance, se caractérise depuis les **années 70** par un système de certification des acquis, essentiellement basé sur l'évaluation des apprentissages.

Au lendemain des Etats Généraux sur l'Education en **octobre 1990**, la société béninoise a défini le type d'homme dont elle a besoin pour son développement économique, social et culturel. Elle a notamment tracé le profil

souhaité pour l'apprenant à la fin du cycle primaire en précisant les compétences à faire acquérir à ce dernier.

L'une des conclusions de ces assises est l'adoption des Nouveaux Programmes d'Etude et l'Approche Par Compétences dont l'objectif fondamental est d'assurer une formation capable de préparer les jeunes à relever les défis de leur temps et de faire de l'écolier un citoyen physiquement et intellectuellement équilibré, gestionnaire de lui-même et de son environnement.

Cependant les expressions « baisse de niveau, taux élevé d'échecs scolaires, mauvaises pratiques de l'évaluation sommative » sont le refrain quotidien des parents d'élèves et de certains acteurs du système éducatif béninois. D'autres pensent que les apprenants sont les premiers responsables, ignorant du coup les processus ayant conduit à l'obtention des faibles taux de réussite. Ainsi, l'évaluation sommative présente-t-elle la qualité recherchée? Dans quelle mesure peut-on considérer que l'évaluation sommative qui se fait au Bénin en général et particulièrement à Sô-Ava, est pertinente, valide et fiable ?

Le sujet de notre recherche se place donc dans la perspective d'analyser et de repenser la situation actuelle de la pratique de l'évaluation sommative au cours moyen première année par les enseignants en vue d'apporter une contribution pour une amélioration de la qualité du savoir-faire dans ce domaine.

Il est indispensable pour nous de faire l'état des lieux de notre sujet de recherche.

## **1.2- Revue de littérature**

Depuis longtemps, la question de la qualité de l'évaluation sommative a intéressé plusieurs auteurs et institutions scolaires. En effet, chacun des auteurs reconnaît que le processus de l'évaluation sommative est composé des étapes telles que la mesure, le jugement et la prise de décision. Ainsi, la pertinence, la validité et la fiabilité des instruments de mesure suivie des compétences

évaluées et des étapes d'élaboration de l'épreuve sont les éléments fondamentaux sur lesquels repose l'état des lieux de notre recherche.

Première composante de l'évaluation sommative, la mesure permet d'identifier, de recueillir et de produire des informations pertinentes et valides à l'aide d'instruments judicieusement choisis. Il va s'en dire qu'il ne peut y avoir d'informations pertinentes et valides si les instruments de mesure ne le sont pas à leur tour.

Un instrument de mesure est pertinent lorsqu'il a la qualité de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est administré. La **pertinence** d'un instrument de mesure passe par les réponses aux questions suivantes : un élève qui est dit bon ou mauvais, suite à une évaluation sommative, l'est-il vraiment ? Le même instrument de mesure utilisé par plusieurs enseignants du même niveau produit-il les mêmes effets ? Le jugement porté par l'un ou l'autre s'avère-t-il juste à moyen terme ?

La **validité** d'un instrument de mesure passe par les questions suivantes : l'instrument mesure-t-il ce qu'il prétend mesurer ? Sur quelle partie du programme d'études porte-t-il ? La situation d'évaluation permet-elle aux élèves d'utiliser des connaissances riches et pertinentes ? Le contexte d'évaluation tend-il à être similaire à celui de l'apprentissage ? Les problèmes traités ont-ils fourni aux apprenants l'occasion de démontrer ce qu'ils ont vraiment appris ?

La **fiabilité** dans le processus de l'évaluation sommative se résume en la confiance que l'on peut avoir dans la façon dont les enseignants corrigent les copies.

La **pertinence**, la **validité** et la **fiabilité** ont été et sont encore les qualités les plus recherchées de tout instrument de mesure pour l'efficacité de

l'évaluation sommative à l'école primaire. Elles permettent aux enseignants d'établir des corrélations entre leurs jugements et les résultats des apprenants.

Le jugement est la deuxième composante de l'évaluation sommative. Il permet aux responsables scolaires d'interpréter les résultats obtenus par l'apprenant par rapport aux objectifs visés par l'évaluation sommative.

Enfin, la décision est la dernière composante au cours de laquelle les enseignants et/ou les responsables de l'administration scolaire choisissent les actions conséquentes au jugement posé.

Dans le même élan d'apporter une amélioration qualitative à l'évaluation sommative, certains auteurs ont mené des recherches fructueuses. Nous présentons ici les conclusions issues de leurs travaux.

A cet effet, **OKE H. M. (2005, p.14)** a fait remarquer que les instituteurs n'organisent pas de façon dynamique et efficiente l'évaluation sommative d'étape. Il a proposé qu'une formation à l'appropriation de la mise en œuvre des trois phases de l'évaluation sommative d'étape soit organisée à l'intention des enseignants (es).

De même, la validité de l'épreuve contribue à l'efficacité de l'évaluation sommative. Pour y parvenir, **KARIMOU S. (2006, p.25)** souligne qu'une épreuve n'est valide que lorsque les questions qui la composent sont représentatives des apprentissages visés dans le programme.

Ensuite les enseignants se doivent de se remettre en cause à propos d'une évaluation sommative dont les objectifs fixés au départ, ne sont pas atteints. C'est dans ce sens que **GODONOU P. (2009, p.57)** indique que les succès des apprenants n'ont pas toujours leurs origines dans les défaillances des élèves mais aussi dans la maladresse des enseignants incapables de se plier à la nature des enfants, de valoriser leurs productions et leurs œuvres réalisées, de déceler les potentialités réelles de ceux-ci et les formes d'intelligence confirmées en vue

de les préparer pour la vie professionnelle. Dans le même registre, **DAGNIHO G. (2009, p.42)** a rappelé que les enseignants sont les premiers responsables de la formation des enfants qui leur sont confiés. Ils se doivent de s'impliquer activement dans la mise en œuvre des pratiques qu'induit la formation par compétences qui est l'option faite par la Nation béninoise. Les mécanismes de formation et d'évaluation des compétences requièrent de leur part, non seulement, une conscience professionnelle aigüe mais aussi et surtout une grande responsabilité dans les décisions officielles sanctionnant les études. C'est pourquoi ils devront être formés, plus sérieusement, à l'élaboration et à l'utilisation des modules d'intégration et d'évaluation d'une part, et d'autre part à l'exploitation pédagogique des erreurs.

De plus, les insuccès des apprenants sont souvent dus au non respect des principes de l'approche par compétences dans la démarche de l'évaluation sommative à l'école primaire. C'est ce qui pousse **GANSE P. et AGO M. (2004, p.12)** à relever que l'évaluation des apprentissages telle que mise en œuvre aujourd'hui au Bénin dans l'enseignement primaire et dans les champs de formation en général, en français notamment ne répond pas encore aux normes d'une approche par compétences. Ils ont proposé une politique de formation continue et une volonté inflexible de réussir de tous les acteurs du système éducatif en vue d'une mise en œuvre efficace de l'évaluation des compétences.

Par ailleurs, la qualité de l'évaluation sommative passe aussi par une analyse et une interprétation judicieuses des résultats des apprenants. A ce sujet, **NOUGLOI F. (2003, p.11)** souligne que l'analyse et l'interprétation des résultats de l'évaluation sommative d'étape est une nécessité impérieuse pour l'action pédagogique. Il a pu dégager au terme de sa recherche que 88,31% des enseignants et directeurs d'école sont incapables d'analyser et d'interpréter les résultats d'une évaluation sommative. De ce fait, il souhaite qu'une formation

soit organisée aux enseignants (es) en vue de la maîtrise des différentes étapes de l'évaluation sommative.

En outre, l'évaluation sommative a pour rôle de faire le bilan des connaissances acquises pendant une période donnée. Selon **KARIMOU S. (2006, p.20)**, la fonction principale de l'évaluation sommative est d'attester, au terme d'une période d'enseignement et d'apprentissage, qu'un élève maîtrise les savoirs et les savoir-faire et sait démontrer les attitudes qui constituent la substance des objectifs pédagogiques poursuivis. Il suggère (**2006, p.127**) que les enseignants qui ont la charge de conduire les opérations d'enseignement et d'évaluation aient la formation requise. Pour lui, cet axe est aussi important en ce sens qu'il n'y a que la formation pour doter les enseignants d'outils nécessaires pour l'accomplissement de leur mission.

Dans le souci d'amener les enseignants à organiser une évaluation sommative de qualité, **AMOUSSOU G. et BONOU J. S. H. (2010, p.66)** suggèrent que les instituteurs doivent, à chaque fois, faire l'effort de suivre rigoureusement la démarche méthodologique, c'est-à-dire ils doivent prendre l'information, l'interpréter, procéder au jugement et enfin prendre la décision. Ils souhaitent également que les enseignants planifient et mettent en place de bonnes stratégies d'évaluation en choisissant des questions directement liées aux contenus enseignés en classe. De même, ils recommandent que des formations et des recyclages réguliers s'organisent à l'intention des enseignants et que le corps de contrôle les aide à s'appropriier les nouveaux concepts, les démarches d'enseignement /apprentissage et les étapes d'élaboration des instruments de mesure.

Il en résulte que l'évaluation sommative permet de vérifier le degré de développement des compétences, soit au début ou à la fin d'une nouvelle année scolaire, pour se rendre compte de ce que les apprenants ont gardé de l'enseignement/apprentissage.

Selon Leclerq et al. (2009), deux grands types de compétences sont pris en compte pour la formation de l'apprenant à l'école primaire. Il s'agit des compétences disciplinaires et des compétences transversales.

Les compétences disciplinaires sont celles qui se rapportent à des domaines précis, et de ce fait sont peu transférables d'un domaine à l'autre : vocabulaire d'une langue étrangère, faits historiques ou géographiques, procédures de fabrication d'un produit particulier, algorithmes de réparation. Des compétences disciplinaires sont enseignées et évaluées dans chacun des six(6) champs de formation à l'école primaire. Il s'agit d'amener l'apprenant à :

- Communiquer oralement ; lire des textes de types et de fonctions variés ; écrire des textes de types et de fonctions variés en **Français**.

-Résoudre des problèmes d'ordre mathématique présents dans la vie quotidienne ; raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques ; exploiter dans des situations de la vie courante, les interactions entre la mathématique, l'homme, les sciences et la technologie en **Mathématique**.

-Pratiquer des activités physiques d'adaptation au milieu physique ; pratiquer des activités de prise de conscience et de maîtrise de corps ; pratiquer des activités physiques de communication en **EPS**.

-Elaborer une explication à un phénomène, à un système ou à un objet de l'environnement naturel ou construit ; réaliser une tâche d'ordre technologique ; apprécier l'apport de la science et de la technologie à l'activité humaine et à l'environnement en **EST**.

- Réaliser les productions en art ; apprécier des œuvres d'art en **EA**.

-Construire une représentation correcte des principes de la morale et du civisme ; Elaborer une explication des faits historiques et des phénomènes géographiques en relation avec la société et le territoire ; Interpréter le

patrimoine culturel de son milieu et de sa région en **ES. (Programmes d'études, DEP& MEPS, 2004).**

Intéressons-nous maintenant aux compétences transversales enseignées à l'école primaire.

Les compétences transversales sont celles qui sont susceptibles d'être mises en œuvre dans des situations éducationnelles, sociales ou professionnelles, très différentes. Elles se répartissent en trois groupes : les compétences instrumentales, ou démultiplicatrices, qui permettent à l'individu d'acquérir plus de compétences spécifiques en cas de besoin, par exemple savoir lire, écrire, consulter des ouvrages de référence, prendre des notes etc.; les compétences stratégiques, ou auto-cognitives, qui concernent la connaissance de soi comme apprenant, de son degré de maîtrise d'un domaine, comme exécutant ou responsable ; enfin, les compétences dynamiques, ou motivationnelles, correspondent au degré de motivation de l'individu, à son mode de relation avec le monde extérieur et avec lui-même, bref, à son vouloir être et à son savoir être.

Abordons à présent les différentes étapes d'élaboration d'une épreuve d'évaluation sommative à l'école primaire.

Il s'agit de :

- 1- déterminer le but de l'épreuve ;
- 2- préciser le contenu de l'épreuve ;
- 3- choisir les types d'items ;
- 4- rédiger les items/ les projets ;
- 5-constituer l'épreuve ;

**(GUIDE D'EVALUATION, INFRE & MEPS, 2001. P. 19)**

En évaluation sommative, l'épreuve est accompagnée du guide d'administration, de la grille d'observation et de la clé de correction.

Le guide d'administration est un document qui est élaboré, aussitôt l'épreuve apprêtée. Il informe sur les conditions d'administration ou de passation de l'épreuve en ce qui concerne :

- la durée prévue ;
- le matériel nécessaire (pour élèves et pour enseignant) ;
- les compétences à évaluer ;
- les indications relatives à la façon de donner les réponses et à l'endroit où il faut les mettre selon le cas ;
- les comportements à tenir par l'enseignant et les élèves avant, pendant et après le déroulement (**INFRE & MEPS, 2001**).

La clé de correction est aussi un document qui accompagne nécessairement l'épreuve. Elle prend en compte les éléments de réponses à un item. L'enseignant propose une série de réponses correspondant aux interprétations possibles des enfants de CM dont le pouvoir d'imagination est personnalisé. Il faudra qu'il se mette dans la peau de ses élèves pour éviter de rejeter systématiquement toute réponse ne correspondant pas, à première vue, à celle prévue par l'évaluateur mais qui ne sortirait pas du cadre concerné (**KARIMOU S., 2006**).

La grille d'observation permet de relever les particularités d'une action, d'un processus. Elle permet de :

- suivre un élève dans sa manière de se comporter dans les activités individuelles ou collectives ;
- connaître la démarche qu'il emploie pour exécuter une tâche, pour connaître les stratégies d'apprentissage qu'il utilise.

Sa confection et son remplissage supposent que l'enseignant fasse preuve de trois principales habiletés à savoir :

- être capable d'interpréter et d'exploiter les données qui y figurent ;

- observer quotidiennement et d'une manière programmée chacun des élèves de son cours en tenant compte des éléments de la grille ;
- savoir convertir les signes conventionnels de la grille d'observation en appréciation ou en note selon qu'il s'agit de l'évaluation formative ou de l'évaluation sommative.

Pour faciliter le recueil de certaines données à partir de la grille d'observation, il est conseillé de tenir à jour un cahier témoin dans lequel doivent figurer les noms et prénoms des élèves ainsi que les différents éléments d'observation jugés nécessaires pour évaluer les élèves (**KARIMOU S. 2006**).

La correction est une étape importante de la mesure car elle permet à l'enseignant de :

- comparer sa représentation avec ce qui est donné comme réponse attendue dans le corrigé (clé de correction) ou ce qu'il conçoit lui-même comme étant la réponse idéale;
- apprécier le degré de similitude entre la réponse donnée et celle qui est attendue ;
- attribuer le symbole numérique ou alphabétique qui lui semble le mieux approprié à la réponse de l'élève en se référant à la clé de correction, à la grille d'appréciation ou à la grille d'observation (**INFRE/ MEPS, 2001**).

Dans le souci de mener à bien notre recherche nous nous sommes fixé des objectifs.

### **1.3- Objectifs de l'étude**

#### **1.3.1- Objectif général**

Etudier les facteurs qui influencent négativement la qualité psychopédagogique de l'évaluation sommative au cours moyen première année.

#### **1.3.2- Objectifs spécifiques**

1- Apprécier la qualité de l'évaluation sommative au cours moyen première année dans la Circonscription Scolaire de Sô-Ava;

2- Identifier les facteurs qui influencent la qualité de l'évaluation sommative au cours moyen première année dans la Circonscription Scolaire de Sô-Ava;

3- Proposer quelques pistes pour améliorer les pratiques de l'évaluation sommative au cours moyen première année dans la Circonscription Scolaire de Sô-Ava.

Notre recherche a aussi pour but de vérifier les hypothèses de travail que voici :

#### **1.4- Hypothèses de travail**

1- L'évaluation sommative au cours moyen première année dans la Circonscription Scolaire de Sô-Ava présente des faiblesses du point de vue de la pertinence, de la validité et de la fiabilité ;

2- Ces faiblesses des pratiques de l'évaluation sommative au cours moyen première année pourraient s'expliquer par l'inadéquation du profil des maîtres et une insuffisance de formation en la matière ;

3- L'amélioration de la qualité des pratiques de l'évaluation sommative au cours moyen première année dans la Circonscription Scolaire de Sô-Ava passerait par la formation des enseignants en la matière et la prise en compte des compétences dans la mise en place de la commission d'évaluation et de proposition d'épreuves.

Pour parvenir à la vérification des hypothèses ci-dessus, nous avons fait usage d'un certain nombre de concepts dont la mauvaise interprétation serait un handicap pour la compréhension aisée des analyses ultérieures. De ce fait, nous précisons le sens que prend chacun de ces concepts dans le contexte de notre travail de recherche.

### **1.5- Définition des concepts**

- **L'évaluation** est l'action d'évaluer quelque chose en lui attribuant une valeur, une note, un prix, une appréciation permettant de la situer sur une échelle de valeur (**KARIMOU S., 2006, p. 12**). Dans le domaine de la pédagogie, l'évaluation consiste à mesurer à l'aide de critères déterminés, des acquis d'un apprenant, de la valeur d'un enseignement.

- **L'apprentissage** est l'acquisition d'un savoir, d'un savoir-faire, d'une manière d'être, d'une habitude. C'est la modification des conduites, de gestes, de réactions acquises soit spontanément, soit volontairement (**KARIMOU S., 2006, p. 22**).

- **L'évaluation sommative** est une forme d'évaluation par laquelle on fait un inventaire des compétences acquises ou un bilan, après une séquence de formation d'une durée plus ou moins longue. Elle vise à porter un jugement sur le degré de réalisation des apprentissages visés dans un programme ou une partie terminale du programme d'études (**MEMP/INFRE, MODULE 4, 2010-2011, p. 10**)

- **La faiblesse d'une évaluation sommative** est le fait que le processus d'évaluation ne puisse pas amener l'apprenant à atteindre les objectifs fixés à l'évaluation sommative. Une évaluation sommative dont le contenu de l'épreuve ne respecte pas les connaissances enseignées pendant la période concernée, présente une faiblesse.

- **Le profil des maîtres** est l'ensemble des caractéristiques psychologiques et professionnelles des enseignants. Dans le contexte de cette étude, il s'agit des compétences psychopédagogiques dont disposent les instituteurs pour organiser une évaluation sommative efficace.

- **L'inadéquation** est ce qui ne convient pas, ce qui n'est pas adéquat. De ce point de vue, l'inadéquation du profil d'un maître signifie que ce dernier ne dispose pas des compétences psychopédagogiques nécessaires pour la bonne tenue de sa classe et une évaluation sommative fructueuse de ses apprenants.

-**L'insuffisance de formation** est la rareté, le retard ou l'irrégularité dans l'instruction et l'éducation des enseignants en matière d'évaluation sommative.

-**Les pratiques de l'évaluation** sont les comportements observables relatifs au processus de l'évaluation sommative. La mise en œuvre de chaque phase d'évaluation sommative est une pratique de cette dernière.

-**La pertinence** d'une évaluation sommative signifie qu'elle porte bien sur les connaissances et compétences requises pour accéder au niveau suivant d'apprentissage, entrer dans un cycle de formation ultérieure ou dans la vie professionnelle.

-**La validité** implique que l'on évalue bien ce que l'on déclare évaluer, et par conséquent l'on a adopté un dispositif d'évaluation et de questionnement adéquat.

-A travers la **fiabilité**, on entend la confiance que l'on peut avoir dans la façon dont les enseignants corrigent les copies.

Indiquons la méthode qui a servi à notre travail de recherche.

## **2- METHODE DE L'ETUDE**

### **2.1- Etude théorique**

Dans le souci de recueillir des informations fiables sur notre sujet de recherche, nous nous sommes porté non seulement vers les enseignants en situation d'évaluation dans leurs classes, mais aussi vers les directeurs d'école, les conseillers pédagogiques et les inspecteurs de l'enseignement primaire.

De même, nous avons parcouru des centres de documentation et des bibliothèques tels que la Bibliothèque nationale, celles du campus d'Abomey-Calavi, de l'Institut Français (ex-Centre Culturel Français) et du Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale (CFPEEN). De plus l'internet a été d'une utilité importante pour notre recherche. A cet effet,

nous nous sommes informés davantage sur notre sujet et cela nous a permis de définir les modalités de notre recherche.

## **2.2- Approche empirique**

Notre recherche a eu lieu dans les écoles de la Circonscription Scolaire de Sô-Ava. Nous nous sommes également rapproché des conseillers pédagogiques et du Chef de la Circonscription Scolaire de Sô-Ava pour nous informer de la qualité de l'évaluation sommative au cours moyen première année dans ce milieu d'étude.

### **2.2.1-Cadre physique et géographique**

Le cadre qui a servi à nos investigations est la Circonscription Scolaire de Sô-Ava. Située dans le département de l'Atlantique, cette Circonscription Scolaire couvre toute la commune de Sô-Ava. Celle-ci occupe la basse vallée du fleuve Ouémé et la rivière Sô. D'une superficie de 218 km<sup>2</sup> et d'une population de 118497 habitants (Résultats provisoires : RGPH 4), elle est limitée au Nord par les communes de Zè, de Dangbo et d'Adjohoun, au Sud par la commune de Cotonou, à l'Est par la commune lacustre des Aguégus et à l'Ouest par la commune d'Abomey-Calavi (PDC, Sô-Ava 2010-2014).

Par ailleurs la mission fondamentale assignée au personnel de supervision de la Circonscription Scolaire de Sô-Ava est de contrôler et d'encadrer les enseignants placés sous leurs ordres. De même le Chef de la Circonscription Scolaire préside la commission d'évaluation et organise les évaluations sommatives d'étapes suivant la planification des activités de l'année. Quant aux enseignants, ils ont la responsabilité de proposer les instruments de mesure par unité pédagogique, à cette commission d'évaluation.

## **2.2.2- Justification du choix du cadre d'étude**

Dans le souci d'une recherche fructueuse, nous avons choisi la Circonscription Scolaire de Sô- Ava. Ce choix se justifie par le fait que certains enseignants en service dans cette localité, sont des communautaires reversés en contractuels. Ces derniers ne sont pas suffisamment outillés pour l'organisation d'une évaluation sommative efficace à l'école primaire. De plus, nous avons observé ces instituteurs en situation d'évaluation sommative afin de nous rendre compte des faiblesses dans leurs pratiques évaluatives.

## **2.2.3 -Population cible et échantillonnage**

### **2.2.3.1- Population cible**

La population cible est composée des enseignants, des Directeurs d'école, des conseillers pédagogiques et du Chef de la Circonscription Scolaire de Sô-Ava. Ces derniers sont les acteurs de la pratique de l'évaluation sommative dans notre milieu d'étude.

### **2.2.3.2- Echantillonnage**

Notre échantillon a pris en compte 60 enseignants (5 APE, 20 ACE, 35 Communautaires reversés). Comme personnes ressources, nous avons choisi les Directeurs d'école, les deux (2) Conseillers Pédagogiques et le Chef de la Circonscription Scolaire de Sô-Ava pour une meilleure vérification de nos hypothèses.

## **2.2.4 - Technique et instruments de recherche**

Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes basé sur l'observation des pratiques évaluatives, la collecte de quelques épreuves d'évaluation sommative et leur compte rendu, l'enquête par questionnaire et l'entretien dans la circonscription scolaire de Sô-Ava. Les épreuves d'évaluation collectées et

leur compte rendu ont été systématiquement analysés selon une grille, en vue de tester les hypothèses de notre étude.

Cette recherche empirique des données a duré dix-huit (26) semaines. Elle a été conduite dans de bonnes conditions, malgré l'accès difficile à certaines écoles de Sô-Ava. La plupart des enseignants en situation d'évaluation sommative, des directeurs d'école, des conseillers pédagogiques et le Chef de la Circonscription Scolaire nous ont fourni des supports indispensables pour atteindre les objectifs de notre recherche.

### **2.2.5 - Traitement des données**

Les données recueillies par le biais de l'observation des pratiques évaluatives dans les écoles, suivie de la collecte des épreuves d'évaluation sommative et de leur compte rendu dans la circonscription scolaire de Sô-Ava, ont été dépouillées de façon manuelle. Ces données ont été ensuite analysées, pour une meilleure compréhension de la qualité de l'évaluation sommative au cours moyen première année.

### **2.2.6 – Difficultés rencontrées**

Notre recherche ne s'est pas déroulée sans difficultés liées pour l'essentiel à :

- la réticence de certains enseignants à nous fournir des informations crédibles ;
- l'obligation de respect rigoureux à l'emploi du temps de certains enseignants.

Il nous a fallu des efforts pour concilier les programmes individuels afin de respecter les rendez-vous et les honorer dans la mesure de nos possibilités.

Malgré ces difficultés et contraintes, nous sommes parvenu aux résultats qui feront l'objet des pages suivantes.



## **CHAPITRE II : RESULTATS DE L'ETUDE**

## **CHAPITRE II : RESULTATS DE L'ETUDE**

Le présent chapitre comprend deux sections intitulées comme suit :

-Section 1: Analyse de la qualité de l'évaluation sommative au CM1 à travers quelques épreuves ;

-Section 2 : Analyse de la qualité du profil des enseignants.

Il convient de rappeler qu'au début de notre travail de recherche, nous avons posé trois hypothèses essentielles à savoir :

1- L'évaluation sommative au cours moyen première année dans la circonscription scolaire de Sô-Ava présente des faiblesses du point de vue de la pertinence, de la validité et de la fiabilité ;

2- Les faiblesses des pratiques de l'évaluation sommative, au cours moyen première année, s'expliquent par l'inadéquation du profil des maîtres et une insuffisance de formation en la matière ;

3- L'amélioration de la qualité des pratiques de l'évaluation sommative au cours moyen première année dans la Circonscription Scolaire de Sô-Ava passe par la formation des enseignants en la matière et la prise en compte des compétences dans la mise en place de la commission d'évaluation sommative.

Sur cette base, nous procédons à l'analyse de l'ensemble des données recueillies afin de vérifier ces hypothèses.

## **SECTION 1 : Analyse de la qualité de l'évaluation sommative au CM1 à travers quelques épreuves**

### **1- ANALYSE DE QUELQUES EPREUVES D'EVALUATION SOMMATIVE AU COURS MOYEN PREMIERE ANNEE DANS LA CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SÔ-AVA**

#### **1.1-Epreuve de l'évaluation sommative de la 1<sup>ère</sup> étape en français au CM1**

**CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SO-AVA**

**ANNEE SCOLAIRE: 2013-2014**

#### EVALUATION SOMMATIVE 1ère ETAPE

Cours : CM1

Durée : 1h

Epreuve : Compréhension de l'écrit

#### SUPPORT

Tu as appris à l'école, pourquoi il faut se laver les mains avant de manger pour éviter certaines maladies.

#### Tâche

Lis attentivement le texte pour répondre aux items

Texte : pour quoi se laver les mains.

Il y a du plaisir du plaisir à prendre des mets avec la main. Comme tu le sais, il y a certains mets de chez nous que l'on préfère manger avec la main.

Il faut alors que tu saches que les microbes qui te rendent malade se trouvent dans la paume de ta main, sur tes doigts, sous tes ongles. Ces microbes sont responsables de plusieurs maladies. Comme les maux de ventre, les diarrhées, les vers intestinaux qui parfois te donnent un gros ventre et bien d'autres maladies. Sais-tu que ces maladies peuvent t'empêcher d'aller à l'école, d'apprendre tes leçons, de jouer et d'aider à la maison ? Elles peuvent même te conduire à la mort. Et comme la santé est un bienfait qui n'a pas de prix, il faut penser à se laver la main avant de manger pour éviter d'être malade et jouir d'une parfaite santé.

Consigne : Réponds aux items

#### Item 1

- 1) Dis ce qui rend l'homme malade dans le texte.
- 2) Les microbes sont responsables de plusieurs maladies. Enumère deux maladies du texte.
- 3) Quel conseil important le texte donne-t-il concernant les mains ?

Item 2

- 1) Les microbes sont responsables de plusieurs maladies.
  - a) Donne le verbe conjugué de cette phrase
  - b) Quel est son infinitif ?
- 2) Dans le texte, recopie une phrase simple.
- 3) Ecris une phrase interrogative.

Item 3

- 1) Quels sont les mets que toi, tu aimes manger avec les mains
- 2) Est-ce que tu es d'accord avec les conseils de l'auteur ? Pourquoi ?

**Source** : Enquête de terrain, Décembre 2013

Avant tout commentaire sur l'épreuve ci-dessus, nous rappelons que dans le cadre d'une évaluation sommative de qualité, pour choisir le type d'épreuve, l'enseignant doit s'assurer que, aussi bien dans la forme que dans son contenu, cette épreuve correspond au type d'habileté ou de connaissance qu'il veut mesurer chez l'apprenant. Mais à la lecture de l'épreuve ci-dessus, nous remarquons qu'elle manque de précision au niveau de la compétence disciplinaire évaluée. La forme de cette épreuve est donc à revoir.

A propos de son contenu, nous faisons remarquer que le premier mot du titre du texte "Pour quoi" est mal écrit. De même, le groupe de mots "du plaisir" est écrit doublement et de façon successive dans la première phrase du texte, laissant penser à une répétition (tautologie). Ensuite, nous avons constaté que le texte présenté aux apprenants du CM1, est le deuxième texte du manuel de français du CE2 (page 8). Sur la présente épreuve, le texte d'évaluation sommative au CM1, compte seulement huit(8) phrases. Ces indices nous amènent à dire qu'il s'agit d'un test de compréhension de l'écrit dont le contenu ne répond pas à celui d'une épreuve d'évaluation sommative efficace au Cours Moyen première année(CM1).

Par ailleurs, dans l'exécution normale du programme d'études de français,

pendant le premier trimestre au CM1, les apprenants sont censés acquérir les notions de :

- temps simples et temps composés de l'indicatif en conjugaison (unité1 et unité 2) ;
- propositions (indépendante, principale et subordonnées) en grammaire (unité3) ;
- la transformation de la phrase en grammaire (unité3) ;
- les différentes sortes de phrases en grammaire (unité3) ;
- l'explication d'un mot ou d'un groupe de mots tiré(s) du texte, son contraire, son synonyme ou un mot de la même famille (vocabulaire systématique).

Toute évaluation sommative sérieuse du premier trimestre, en lecture au CM1, doit prendre en compte les habiletés ou connaissances ci-dessus citées.

Tel n'est pas le cas sur la présente épreuve où les items ne tiennent pas grand compte les connaissances prévues pour être acquises en français, d'octobre en décembre (1<sup>er</sup> trimestre). De ce fait, nous dirons que cette évaluation sommative présente des faiblesses car elle ne porte pas sur les connaissances programmées pour être enseignées et évaluées chez les apprenants.

## **1.2- Evaluation sommative de la deuxième étape en Mathématique au**

### **CM1**

CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SO-AVA

ANNEE SCOLAIRE: 2013-2014

#### EVALUATION SOMMATIVE 2<sup>ème</sup> ETAPE

Cours : CM1

Durée : 1h

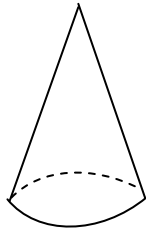
Epreuve : MATHEMATIQUE

Enoncé de la compétence : Résoudre les problèmes d'ordre mathématique qui se posent dans la vie.

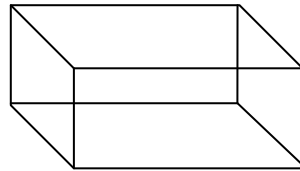
#### SUPPORT

Dans le cadre des fêtes de fin d'année Sourou se rend au marché de Calavi avec son père.

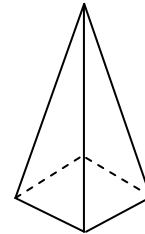
Arrivés dans une boutique, Sourou choisit les cadeaux ayant les formes suivantes :



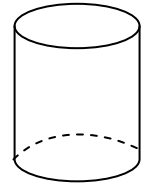
**(1)**



**(2)**



**(3)**



**(4)**

Son père achète 24m de tissu «ABC» à 56280F et un réfrigérateur à 443720F. Non loin de cette boutique se trouve une usine qui produit en moyenne 298,35kg de fil de coton dans la matinée et 316,65kg l'après-midi.

Sourou et son père ont de difficultés à faire leurs calculs. Aide-les.

**TACHE** : Lis attentivement le texte ci-dessus et résous les items suivants

#### Item 1

a) Classe les solides à surface plane dans une colonne et ceux à surface courbe dans une autre.

b) Donne le nom des solides 1 et 3

#### Item 2

a) Calcule le prix d'un mètre de tissu «ABC»

b) Détermine la dépense totale effectuée par le père de Sourou.

#### Item 3

a) Ecris en lettre la quantité du fil de coton produite dans l'après-midi.

b) Trouve la différence entre la quantité de fil de coton produite dans la matinée et celle produite dans l'après-midi.

**Source** : Enquête de terrain, Avril 2014

Le constat fait à l'issue de la lecture de l'épreuve ci-dessus est que le support et les items ont pris en compte les connaissances prévues dans le dossier 1 et qui sont enseignées en mathématiques au cours du premier trimestre (Octobre à Décembre) alors qu'il s'agit d'une évaluation sommative de la deuxième étape organisée au CM1 où le programme d'études exécuté de Janvier en Mars (2<sup>ème</sup> trimestre), doit prendre en compte les connaissances telles que :

- Les nombres décimaux : construction, valeur de position, ordre, encadrement et opération (Dossier 2, SA1);
- Le carré et le rectangle : construction, calcul d'une dimension (Dossier2, SA1) ;
- Le nombre d'apparition d'une modalité par comptage, le tableau de fréquence et la moyenne arithmétique (Dossier 2, SA 2) ;
- Le calcul de volume du cube et de celui du pavé droit (Dossier 2, SA 2) ;
- Change : le dollar US, l'Euro, le franc CFA (Dossier2, SA2) ;
- Décennie, siècle, millénaire (Dossier 3, SA1).

L'évaluation sommative de la deuxième étape au CM1 qui prend en compte les connaissances ci-dessus énumérées, gagnera en efficacité. Malheureusement, nous avons remarqué que cette épreuve n'a pas abordé la plupart des notions programmées pour être enseignées et évaluées lors de l'évaluation sommative de la deuxième étape au CM1. Elle manque alors d'efficacité car elle ne porte pas sur les connaissances et compétences prévues pour le deuxième trimestre de l'année scolaire en cours.

### **1.3-Analyse de l'épreuve de l'évaluation sommative de la deuxième étape en Education sociale au CM1**

CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SO-AVA

ANNEE SCOLAIRE: 2013-2014

#### EVALUATION SOMMATIVE 2<sup>ème</sup> ETAPE

Cours : CM1

Durée : 1h

Epreuve : ES

#### Situation de départ

Avant la colonisation, le Dahomey, actuel Bénin avait connu plusieurs royaumes. Chaque royaume était dirigé par un roi assisté de plusieurs ministres. Pour étendre leurs royaumes, les rois se livraient des guerres ou procédaient par des ruses.

De nos jours, les royaumes ont disparu et le Bénin est devenu une République.

#### Tâche

Le texte nous parle des anciens royaumes du Bénin et de la République du Bénin. Lis-le et réponds aux questions suivantes.

#### Consignes

##### Item 1

- Dis ce que faisaient les rois pour étendre leurs royaumes.
- Cite trois royaumes du Bénin que tu connais.
- Donne trois noms de roi appartenant chacun des trois royaumes que tu as cités.

**Item 2** : Tu as étudié avec ton maître les royaumes et empires.

Reproduits le tableau ci-dessous puis complète-le.

<b>Royaume ou empire</b>	<b>Fondateur</b>	<b>Date de fondation</b>
Empire du mali	Soundiata Kéita	?
Empire Songhaï	?	1465
Royaume d'Abomey	?	1645

##### **Item 3** : Réponds aux questions suivantes :

- Où doit marcher le piéton ? Pourquoi ?
- Pour effectuer un bon dépassement, je dois mener cinq actions.  
Lesquelles ?
- La CENA est la Commission Electorale Nationale Autonome.  
De quoi s'occupe-t-elle ?

**Source** : Enquête de terrain, Avril 2014

La lecture de l'épreuve ci-dessus nous révèle que ses auteurs n'ont pas précisé la/les compétences disciplinaire(s) recherchée(s). Or, toute épreuve valide en évaluation sommative doit porter sur la/les compétence(s) disciplinaire(s) acquise(s) pendant le trimestre concerné. Ainsi, la situation d'évaluation offrira aux apprenants, l'occasion d'utiliser des connaissances riches et pertinentes. Dans cette logique, le contexte d'évaluation sera similaire à celui de l'apprentissage et les problèmes traités fourniront aux apprenants, l'occasion de démontrer ce qu'ils ont vraiment appris. En Education Sociale, trois compétences disciplinaires sont programmées pour la formation des apprenants. Il s'agit entre autres de construire une représentation correcte des principes de la morale et du civisme, d'élaborer une explication des faits historiques et des phénomènes géographiques en relation avec la société et le territoire, enfin d'interpréter le patrimoine culturel de son milieu et de sa région en ES (**Programmes d'études, DEP& MEPS, 2004**).

#### **1.4-Analyse de l'épreuve d'évaluation sommative de la troisième étape en expression écrite au CM1**

CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SO-AVA

ANNEE SCOLAIRE: 2013-2014

#### EVALUATION SOMMATIVE 3<sup>ème</sup> ETAPE

Cours : CM1

Durée : 1h

Epreuve : Expression écrite

#### **SUJET:**

Les mères pour les enfants sont particulières. Elles les aiment et les chérissent. A l'approche de la fête des mères, une action est nécessaire à leur endroit.

#### **Tâche :**

On te demande de rédiger une affiche pour inviter tes camarades à aimer leur mère.

#### **Consigne:**

- Rédige l'affiche en dix (10) phrases au moins.
- Après le brouillon, recopie ton texte proprement.
- Respecte la structure d'une affiche.

**Source** : Enquête de terrain, Juin 20014

L'épreuve d'expression écrite ci-dessus, porte sur la réalisation d'une affiche. Cette connaissance est enseignée à l'apprenant dans l'unité 2 du champ de formation français au cours du premier trimestre (Octobre à Décembre) au CM1. Or, il s'agit de l'évaluation sommative de la troisième étape dont l'objectif est de mesurer le niveau d'acquisition du savoir construit durant le troisième trimestre (Avril à Juin). L'apprenant est évalué ici, sans la moindre prise en compte de ce qu'il est supposé connaître pendant le troisième trimestre (Avril-Juin). Une épreuve d'évaluation sommative qui ne tient pas compte des activités d'apprentissage menées pendant la période concernée, présente des insuffisances qui auront des conséquences négatives sur les résultats des apprenants.

## **2- ANALYSE DES SYNTHÈSES DES RESULTATS DES EVALUATIONS SOMMATIVES D'ETAPE AU CM1 DANS LA CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SÔ-AVA**

### **2.1- Evaluation sommative de la première étape au CM1**

**Tableau I : Synthèse des résultats de l'évaluation sommative de la première étape au CM1**

**ANNEE SCOLAIRE : 2013-1014**

<b>Catégorie Sexe</b>	<b>Elèves ayant composé</b>	<b>Elèves ayant atteint le seuil de réussite</b>	<b>Taux de réussite</b>
Masculin	1050	522	50%
Féminin	583	228	39%
<b>Total</b>	<b>1633</b>	<b>750</b>	<b>46%</b>

**Source : Enquête de terrain, Décembre 2013.**

La lecture du tableau ci-dessus, nous a permis de constater que le pourcentage de réussite est de 46% pour les apprenants des deux sexes. Ce qui nous amène à dire que pour cette évaluation sommative, le taux de réussite est

inférieur à 75%. Ce pourcentage prouve que la qualité de l'enseignement ou de l'évaluation sommative laisse à désirer car il faut que 75% des écoliers atteignent le seuil de réussite afin que les objectifs pédagogiques fixés soient atteints.

Voyons à présent les résultats de l'évaluation sommative de la deuxième étape.

## **2.2-Evaluation sommative de la deuxième étape au CM1**

**Tableau II : Synthèse des résultats de l'évaluation sommative de la deuxième étape au CM1**

<b>Catégorie Sexe</b>	<b>Elèves ayant composé</b>	<b>Elèves ayant atteint le seuil de réussite</b>	<b>Taux de réussite</b>
Masculin	989	545	55%
Féminin	560	272	49%
<b>Total</b>	<b>1549</b>	<b>817</b>	<b>53%</b>

**Source : Enquête de terrain, Avril 2014**

A la lecture du tableau ci-dessus, il ressort que le pourcentage de réussite est de 53% pour tous les apprenants du CM1. Ce taux de réussite est inférieur à 75% (règle des 3/4). Ce qui prouve que les objectifs pédagogiques fixés ne sont pas atteints.

### **2.3-Evaluation sommative de la troisième étape au CM1**

**Tableau III : Synthèse des résultats de l'évaluation sommative de la troisième étape au CM1**

<b>Catégorie Sexe</b>	<b>Elèves ayant composé</b>	<b>Elèves ayant atteint le seuil de réussite</b>	<b>Taux de réussite</b>
Masculin	957	604	63,11%
Féminin	550	316	57,45%
<b>Total</b>	<b>1507</b>	<b>920</b>	<b>61,05%</b>

**Source : Enquête de terrain, Juin 2014**

Le compte rendu des résultats ci-dessus, présente un pourcentage de réussite de 61,05% pour tous les apprenants des deux sexes. Or, selon l'approche par compétences, il faut que les apprenants réussissent à 75% avant qu'on affirme l'atteinte des objectifs pédagogiques. Tel n'est pas le cas dans le tableau présenté ci-dessus. Ce faible taux de réussite prouve que le processus d'enseignement/apprentissage/évaluation qui a conduit à ce résultat, renferme des faiblesses.

Intéressons-nous à la qualité du profil des enseignants chargés de conduire le processus d'évaluation sommative au CM1.

## **SECTION 2 : Analyse de la qualité du profil des enseignants**

### **2.1- Analyse des résultats issus des questionnaires adressés aux enseignants**

Les tableaux qui suivent présentent les résultats issus du questionnaire.

**Tableau IV : Répartition des enseignants selon leur qualification professionnelle**

Question 1	Réponse	OUI		NON	
	Statut	Effectif	Fréquence	Effectif	Fréquence
Avez-vous été recruté dans l'enseignement avec un diplôme professionnel (CEAP ou CAP) ?	APE	05	100%	00	00%
	ACE	05	25%	15	75%
	Communautaire reversé	00	00%	35	100%
<b>TOTAL</b>		<b>10</b>	<b>16,66%</b>	<b>50</b>	<b>83,33%</b>

**Source** : Enquête de terrain, Novembre 2014.

Ce tableau montre que 75% des enseignants (ACE) et 100% des enseignants communautaires reversés n'ont aucun diplôme professionnel (CEAP ou CAP) avant leur première prise de service dans l'enseignement. Au total 50 sur 60 des enseignants, soit 83,33% des enseignants interrogés, ont pris leur premier service dans l'enseignement sans aucun diplôme professionnel.

Testons à présent la compréhension des enseignants sur l'évaluation sommative.

**Tableau V: Répartition des enseignants ayant une conception erronée de l'évaluation sommative**

Question 2	Réponse	Bilan des apprentissages réalisés pendant un trimestre ou une année scolaire.		Celle qui régle l'enseignement/apprentissage	
	Statut	Effectif	Fréquence	Effectif	Fréquence
Qu'entendez-vous par évaluation sommative?	APE	04	80%	01	20%
	ACE	08	40%	12	60%
	Communautaire reversé	12	34,28%	23	65,72%
<b>TOTAL</b>		<b>24</b>	<b>40%</b>	<b>36</b>	<b>60%</b>

**Source :** Enquête de terrain, Novembre 2014.

De la lecture de ce tableau, il ressort que 20% des APE, 60% des ACE et 65,72% des communautaires reversés ne maîtrisent pas ce qu'est l'évaluation sommative. En somme, 36 sur 60 enseignants, soit 60% des instituteurs interrogés, ont du mal à dire avec précision, ce que c'est qu'une évaluation sommative.

Intéressons-nous à présent au profil des enseignants.

**Tableau VI : Répartition des enseignants selon qu'ils ont reçu de formation professionnelle avant leur première prise de fonction ou non**

Question : 3	Réponse		OUI		NON	
	Statut		Effectif	Fréquence	Effectif	Fréquence
a) Avez-vous reçu une formation liée à l'organisation de l'évaluation sommative avant votre première prise de service dans l'enseignement?	APE		05	100%	00	00%
	ACE		06	30%	14	70%
	Communautaire reversé		00	00%	35	100%
<b>TOTAL</b>			<b>11</b>	<b>18,33%</b>	<b>49</b>	<b>81,66%</b>

**Source** : Enquête de terrain, Novembre 2014.

Le tableau ci-dessus révèle que seuls les enseignants recrutés en tant qu'Agents Permanents de l'Etat (APE) reçoivent une formation initiale avant leur entrée en fonction. Par contre, 70% des ACE et 100% des communautaires reversés sont recrutés sans la formation initiale en général et celle relative à l'évaluation sommative en particulier. En termes clairs, 49 sur 60 enseignants, soit 81,66% des instituteurs interrogés reconnaissent n'ayant reçu aucune formation avant leur première prise de service dans l'enseignement.

**Tableau VII : Répartition des enseignants selon qu'ils ont reçu une formation liée à l'évaluation sommative après leur première prise de service**

Question : 3	Réponse Statut	OUI		NON	
		Effectif	Fréquence	Effectif	Fréquence
c) Avez-vous reçu une formation liée à l'organisation de l'évaluation sommative après votre première prise de service dans l'enseignement?	APE	05	100%	00	00%
	ACE	20	100%	00	00%
	Communautaire reversé	35	100%	00	00%
<b>TOTAL</b>		<b>60</b>	<b>100%</b>	<b>00</b>	<b>00%</b>

**Source :** Enquête de terrain, Novembre 2014

Ce tableau nous révèle que les 100% des trois catégories d'enseignants interrogés affirment avoir reçu une formation après leur recrutement dans l'enseignement. Mais ils attribuent leur insuffisance en la matière, au manque de formation continue ou de recyclage relatif à l'organisation d'une évaluation sommative qui tient compte de l'évolution des sciences de l'éducation.

**Tableau VIII : Appréciation de la durée de la formation relative à l'évaluation sommative**

Question : 4	Réponse Statut	Courte		Raisnable	
		Effectif	Fréquence	Effectif	Fréquence
Appréciez la durée de la formation relative à l'évaluation sommative avant votre première prise de service.	APE	05	100%	00	00%
	ACE	20	100%	00	00%
	Communautaire reversé	35	100%	00	00%
<b>TOTAL</b>		<b>60</b>	<b>100%</b>	<b>00</b>	<b>00%</b>

**Source** : Enquête de terrain, Novembre 2014.

La lecture du tableau ci-dessus fait remarquer que (100%) des ACE, des APE et des Communautaires reversés, interrogés, affirment que la durée de formation à l'évaluation sommative est courte. Or, il faut une formation à durée raisonnable afin de permettre aux instituteurs d'accomplir sans faille leur mission de formateurs.

Voyons à présent l'aptitude à conduire avec soin, l'évaluation sommative chez les enseignants.

**Tableau IX** : Aptitude des enseignants à conduire avec soin, une évaluation sommative au CM1

Question : 5	Réponse Statut	OUI		NON	
		Effectif	Fréquence	Effectif	Fréquence
a)Etes-vous capable aujourd'hui de conduire avec efficacité le processus d'une évaluation sommative ?	APE	03	60%	02	40%
	ACE	03	15%	17	85%
	Communautaire reversé	08	22,86%	27	77,14%
<b>TOTAL</b>		<b>14</b>	<b>23,33%</b>	<b>46</b>	<b>76,67%</b>

**Source** : Enquête de terrain, Novembre 2014.

L'analyse des réponses consignées dans le tableau ci-dessus montre que 15% des ACE, 22,86% des communautaires reversés et 60% des APE, soit au total 14 sur 60 enseignants (23,86%) seulement sont capables de conduire les étapes d'une évaluation sommative. La majorité, soit 46 sur 60 enseignants (76,67%) ont de difficulté à respecter les différentes étapes d'une évaluation sommative.

Abordons les différentes périodes d'évaluation sommative.

**Tableau X: Répartition des enseignants suivant leur maîtrise de(s) période(s) d'organisation de l'évaluation sommative**

Question 6	Réponse Statut	Après un mois, un trimestre ou une année d'exécution du programme d'études		A tout moment	
		Effectif	Fréquence	Effectif	Fréquence
a) Selon vous, à quel(s) moment(s) de l'année scolaire, doit-on organiser une évaluation sommative ?	APE	05	100%	00	00%
	ACE	08	40%	12	60%
	Communautaire reversé	10	25,58%	25	74,42%
<b>TOTAL</b>		<b>23</b>	<b>38,33%</b>	<b>37</b>	<b>61,66%</b>

**Source** : Enquête de terrain Novembre, 2014.

La majorité (74,42%) des Communautaires Reversés et (60%) des Agents Contractuels de l'Etat (ACE) soutiennent qu'on peut organiser une évaluation sommative à tout moment. Par contre, 25,58% des Communautaires Reversés, 40% des ACE et 100% des APE interrogés, reconnaissent qu'il faut l'organiser après un mois, un trimestre ou une année scolaire d'exécution du programme d'études. Nous retenons qu'un grand nombre d'enseignants (37 sur 60), soit (61,66%) des enseignants interrogés sur cette question, ne maîtrisent pas le moment de l'organisation d'une évaluation sommative au CM1.

**Tableau XI : Répartition des enseignants selon leur maîtrise des connaissances ou habiletés prises en compte par l'évaluation sommative**

Question 6	Réponse Statut	Sur une partie terminale du programme d'études ou du programme d'études;		Sur les connaissances enseignées au cours d'une séquence de classe.	
		Effectif	Fréquence	Effectif	Fréquence
		b) Sur quoi, porte l'évaluation sommative ?	APE	05	100%
ACE	07		35%	13	65%
Communautaire reversé	12		34,29%	23	65,71%
<b>TOTAL</b>		<b>24</b>	<b>40%</b>	<b>36</b>	<b>60%</b>

Source : Enquête de terrain, Novembre 2014.

La lecture de ce tableau révèle que (100%) des APE, (35%) des ACE et (34,29%) des Communautaires reversés interrogés, affirment que l'évaluation sommative porte sur une partie du programme d'études ou du programme d'études. Cependant, (65%) des ACE et (65,71%) des Communautaires reversés soutiennent que l'évaluation sommative porte sur les connaissances enseignées lors d'une séquence de classe. La maîtrise de cette question par tous les APE, serait due au fait qu'ils soient formés à la gestion d'un processus d'évaluation sommative avant leur première prise de service dans l'enseignement. Ce qui n'est pas le cas chez les ACE et les Communautaires reversés dont la majorité (36 sur 60), soit (60%) de l'effectif total interrogé ne connaissent pas de façon précise le moment où il faut organiser une évaluation sommative.

L'analyse des différentes données suscite des discussions à l'issue desquelles des suggestions sont formulées à l'endroit des divers acteurs intervenant dans le cadre de l'évaluation sommative en vue de l'amélioration de sa qualité au cours moyen première année.



**CHAPITRE III : DISCUSSION ET  
SUGGESTIONS.**

## **CHAPITRE III : DISCUSSION ET SUGGESTIONS**

Le présent chapitre est consacré à la discussion et aux suggestions qui découlent de l'analyse des résultats obtenus dans le cadre de notre sujet d'étude.

### **SECTION 1 : DISCUSSION**

#### **1.1-Caractéristique générale des enquêtés**

Ce travail de recherche nous révèle que trois catégories d'enseignants sont chargées de mettre en œuvre le processus d'évaluation sommative à l'école primaire en général, au Cours Moyen première année(CM1) en particulier. Il s'agit entre autres, des Agents permanents de l'Etat (APE), des Agents Contractuels de l'Etat (ACE) et des Communautaires reversés. Dans notre milieu d'étude, les Communautaires reversés sont majoritaires (35 sur 60), soit 58,33% (tableau IV) des trois catégories d'enseignants interrogés. Les instituteurs (APE) sont minoritaires dans notre milieu d'étude et ont obligatoirement pris par l'Ecole Normale d'Instituteurs(ENI) avant d'être titulaire d'une classe. Quant aux enseignants(ACE), bon nombre parmi eux (70%) sont recrutés avec un diplôme académique. Enfin tous les Communautaires reversés (100%) sont recrutés dans l'enseignement sans aucun diplôme professionnel (tableau IV). On note à ce niveau, l'inadéquation du profil de la majorité des enseignants en service dans notre milieu d'étude (hypothèse 2).

#### **1.2-Facteurs influençant la qualité psychopédagogique de l'évaluation sommative**

##### **1.2.1- La qualification professionnelle des enseignants**

L'exercice sans faille de tout métier respectable passe forcément par la formation initiale de ses agents/fonctionnaires.

C'est dans cette logique que l'Etat béninois a formé tous les enseignants(APE) dans les Ecoles Normales d'Instituteurs(ENI) en vue de

l'obtention d'un diplôme professionnel avant leur première prise de service dans l'enseignement (tableau IV). Mais cette catégorie d'instituteurs constitue une minorité devant celle des Communautaires reversés et recrutés (100%) sans formation initiale, de même que les enseignants (ACE) dont 70% sont recrutés sans diplôme professionnel dans notre milieu d'étude (tableau IV). C'est ce qui justifie la non maîtrise de l'évaluation sommative chez la majorité (60%) des ACE et (65,72%) des Communautaires reversés (tableau V). Recrutés sans diplôme professionnel, les enseignants ne peuvent pas cerner tout le contenu donné à une évaluation sommative de qualité. C'est dans le souci d'apporter une amélioration à cet état de chose que **P. GODONOU (2009, p. 57)** souligne que les insuccès des apprenants n'ont pas toujours leurs origines dans les défaillances des élèves mais aussi dans la maladresse des enseignants incapables de se plier à la nature des enfants, de valoriser leurs productions et leurs œuvres réalisées, de déceler les potentialités réelles de ceux-ci et les formes d'intelligence confirmées en vue de les préparer pour la vie professionnelle.

La conduite efficace d'un processus d'évaluation sommative nécessite une formation initiale des instituteurs en la matière afin de leur permettre d'être à la hauteur de la tâche qui leur est confiée. Mais à notre grande surprise, nous avons constaté que tous les Communautaires reversés (100%) et la majorité des ACE (70%) n'ont pas reçu une formation initiale avant leur première prise de service dans l'enseignement. Seuls tous les enseignants (APE) minoritaires (5 sur 60) de notre échantillon d'enseignants interrogés, ont reçu une formation initiale avant leur première prise de service (tableau VI). Nous faisons alors constater que 14 sur 20 des ACE, soit (70%) et les 100% des Communautaires reversés, ne sont pas initialement formés à l'élaboration et à l'administration des instruments de mesure d'une part, à l'analyse et à l'interprétation des résultats d'une évaluation sommative d'autre part, avant d'être recrutés dans l'enseignement. Dans cette même vision, **GANSE P. et AGO M. (2004, p.12)** ont constaté que l'évaluation des apprentissages telle que mise en œuvre aujourd'hui au Bénin dans

l'enseignement primaire et dans les champs de formation en général, en français notamment ne répond pas encore aux normes d'une approche par compétences. Ils ont proposé une politique de formation continue et une volonté inflexible de réussir de tous les acteurs du système éducatif en vue d'une mise en œuvre efficace de l'évaluation des compétences. A ce même sujet, **NOUGLOI F. (2003, p.11)** souligne que l'analyse et l'interprétation des résultats de l'évaluation sommative d'étape est une nécessité impérieuse pour l'action pédagogique. Il a pu dégager au terme de sa recherche que 88,31% des enseignants et directeurs d'école sont incapables d'analyser et d'interpréter les résultats d'une évaluation sommative. De ce fait, il souhaite qu'une formation soit organisée aux enseignants (es) en vue de la maîtrise des différentes étapes de l'évaluation sommative. De plus **H. M. OKE (2005, p. 25)** trouve que les enseignants n'organisent pas de façon dynamique et efficiente l'évaluation sommative d'étape. Pour y remédier, il propose qu'une formation à l'appropriation des trois phases de l'évaluation sommative d'étape soit organisée à l'intention des enseignants.

### **1.2.2- La qualité psychopédagogique de l'évaluation sommative**

L'organisation d'une évaluation sommative de qualité dépend du profil des enseignants ayant pour rôle de gérer ce processus dans leurs classes. Dans notre milieu d'étude, 40% des APE, 85% ACE et 77,14% des Communautaires reversés affirment leur incapacité à organiser avec efficacité, le processus d'évaluation sommative dans leurs classes (tableau IX). C'est à ce propos que **G. AMOUSSOU et J. H. BONOU (2010, p.68)** ont fait remarquer que si les formateurs ne sont pas formés au goût scientifique et technique du jour, c'est-à-dire en tenant compte de l'évolution des sciences de l'éducation, des nouvelles méthodologies d'enseignement/apprentissage, s'ils ne sont pas préparés à faire une bonne lecture des résultats scolaires, ils contribueront, à coup sûr, inconsciemment, à l'échec scolaire en masse des enfants. Au sujet de(s)

moment(s) où l'évaluation sommative doit avoir lieu, la majorité, soit 60% des ACE et 74,42% des Communautaires reversés affirment qu'ils peuvent l'organiser à tout moment. Seuls les APE (100%) soutiennent que l'évaluation sommative peut s'organiser mensuellement, trimestriellement ou annuellement (tableau X). Cette bonne compréhension de la question chez les APE, est liée à la formation initiale reçue par ces derniers avant leur première prise de service dans l'enseignement. Sur un autre registre, 75% des ACE et 75,71% des Communautaires reversés soutiennent que l'évaluation sommative porte sur toutes les connaissances enseignées au cours d'une séquence de classe (tableau XI). Il s'agit là de l'une des mauvaises compréhensions qui font que les connaissances enseignées et évaluées chez les apprenants au premier trimestre, se retrouvent majoritairement sur les épreuves du second trimestre. Cette pratique porte atteinte à la noble conclusion de **S. KARIMOU (2006, p.25)** qui fait comprendre qu'une épreuve est valide, lorsque les questions qui la composent sont représentatives des apprentissages visés dans le programme.

Il faut de toute façon retenir que les insuffisances relevées sur les épreuves d'évaluation sommative et dans les déclarations des enquêtés confirment les hypothèses (1, 2 et 3) de notre sujet de recherche.

De cette discussion, se dégagent des suggestions en vue de proposer quelques pistes pour l'amélioration des pratiques de l'évaluation sommative au Cours Moyen première année (CM1).

## **SECTION 2 : SUGGESTIONS**

De l'analyse des différents résultats auxquels nous sommes parvenu à l'issue de notre travail de recherche, il se dégage des insuffisances qu'il importe de corriger afin d'améliorer la qualité psychopédagogique de l'évaluation sommative au cours moyen première année. A cet effet, nous formulons certaines suggestions à l'endroit des principaux acteurs concernés que sont : les enseignants, le corps de contrôle et l'Etat.

### ❖ A l'endroit des enseignants

- ✚ Tout enseignant doit savoir que, pour organiser une évaluation sommative efficace, le contexte d'évaluation doit être similaire à celui de l'apprentissage réalisé et les problèmes traités doivent fournir aux apprenants, l'occasion de démontrer ce qu'ils ont vraiment appris.
- ✚ Les enseignants doivent, à chaque fois, faire l'effort de suivre rigoureusement la démarche méthodologique de l'évaluation sommative, c'est-à-dire qu'ils doivent prendre l'information grâce aux instruments de mesure élaborés avec soin, l'interpréter, procéder au jugement et prendre la décision dans le respect des critères de pertinence, de validité et de fiabilité.
- ✚ Ils doivent planifier et mettre en place de bonnes stratégies d'évaluation sommative en choisissant des questions directement liées aux contenus enseignés en classe.
- ✚ Les instituteurs doivent penser aux compréhensions erronées qui peuvent surgir pendant le processus d'enseignement/ apprentissage et surveiller les apprenants pour en identifier les signes.
- ✚ Les enseignants doivent également tenir compte des conditions d'apprentissage pour organiser l'évaluation sommative.

- ✚ Ils doivent fournir des informations claires et précises aux apprenants sur les critères d'évaluation sommative, les indicateurs de performance et l'appréciation des productions.

En ce qui concerne l'appréciation des productions des apprenants, il est fondamental de tenir compte les limites des épreuves selon l'approche par compétences où la satisfaction des critères de pertinence, de validité et de fiabilité (conditions matérielles et psychologiques) n'est pas toujours absolue. C'est pourquoi, il nous plaît de rappeler à l'attention des enseignants les principes ci-après :

- Les critères minimaux d'évaluation doivent être identifiés et clairement distingués du / des critères de perfectionnement ;
- Les seuils de maîtrise minimale doivent être adéquatement précisés ;
- Soixante quinze pour cent (75%) au moins des notes sont réservées aux critères minimaux et (25%) au plus, aux critères de perfectionnement (règle des 3/4) ;
- Le seuil de maîtrise minimale pour un critère minimal est fixé à 2/3.

Cette règle est basée sur le fait que, dans la majorité des cas, commettre une erreur sur trois, (exemple: se tromper dans un calcul sur trois) n'est pas nécessairement le fait d'une non maîtrise, mais peut être le résultat d'une distraction ou de tout autre facteur. En prenant cette règle des 2/3, on essaie de réduire les contres performances des apprenants ;

- Le seuil de réussite est fixé à 50% de l'échelle des notes, par cette opération, on maximise les chances de réussite des apprenants ;
- L'apprenant est perfectible donc susceptible d'amélioration ;
- Les résultats des apprenants évaluent l'enseignant.

### **❖ A l'endroit du corps de contrôle**

Nous suggérons que le corps de contrôle consolide les capacités professionnelles des enseignants et qu'il les aide à s'approprier les notions de pertinence, de validité et de fiabilité dans l'élaboration des instruments de mesure en particulier, dans la gestion du processus d'évaluation sommative en général. De même, il faudrait que les compétences soient prises en compte dans la mise en place de la commission d'évaluation au niveau de la circonscription scolaire. Enfin, les séances d'unité pédagogique doivent être mieux exploitées par le corps de contrôle et les responsables d'unité pédagogique pour aider les enseignants à améliorer leurs pratiques d'évaluation sommative.

### **❖ A l'endroit de l'Etat**

Nous formulons deux principales suggestions.

- L'Etat doit davantage mettre l'accent sur la formation et le recyclage des enseignants et ceci pendant une durée raisonnable. C'est une préoccupation, jusque là prise en compte théoriquement dans la politique de mise en œuvre des Nouveaux Programmes d'Etudes. Mais son application pratique pose d'énormes problèmes au niveau du Ministère en charge de l'enseignement primaire. En effet, si les formateurs ne sont pas formés au goût scientifique et technique de l'heure, c'est-à-dire en tenant compte de l'évolution des sciences de l'éducation, des nouvelles méthodologies d'enseignement/ apprentissage/ évaluation, s'ils ne sont pas préparés à faire une bonne lecture des résultats scolaires, ils contribueront à coup sûr, inconsciemment, à l'échec scolaire des apprenants. La prise en compte personnalisée des difficultés pédagogiques de l'apprenant à travers une pédagogie différenciée permettra aussi de réduire les risques d'échec scolaire chez les écoliers. Il est donc très important qu'une attention particulière soit accordée à la formation des enseignants et à la prise en compte des compétences dans la commission

d'évaluation afin de soumettre les apprenants à une évaluation sommative pertinente, valide et fiable.

- Il est par ailleurs nécessaire de comprendre que les insuffisances techniques relevées dans la pratique évaluative des enseignants trouvent également leur source dans le manque de motivation de plus en plus observé dans le corps. Car l'agent motivé a beaucoup plus le souci de la qualité et s'impose l'obligation de résultat. Il urge donc de réfléchir à la mise en place d'une véritable politique de motivation au profit des enseignants après l'étape de la formation à la gestion efficace du processus d'évaluation sommative au cours moyen première année.

## **CONCLUSION GENERALE**

Notre travail de recherche nous a permis de nous familiariser avec les réalités de l'évaluation sommative au cours moyen première année. Cela constitue pour nous une expérience pour éventuellement trouver des approches de solutions aux problèmes futurs auxquels nous serons confronté dans le cadre de l'évaluation sommative au CM1.

Pour la collecte des données sur le terrain, nous avons utilisé les outils méthodologiques que sont l'observation, la documentation, le questionnaire d'enquête écrit, l'entretien. Il convient de retenir que l'observation nous a renseignés sur comment les enseignants, dans les classes, respectent les différentes étapes d'une évaluation sommative et les difficultés auxquelles ils sont confrontés. A travers la documentation, nous avons pu faire la revue de la littérature et exploiter les théories qui nous ont servi d'appui dans la rédaction. Quant au questionnaire, il nous a aidés à comprendre que le véritable problème qui se pose, est l'inadéquation au niveau même du profil des enseignants. Elle est la cause du manque de pertinence, de validité et de fiabilité dans la conception, le déroulement et le traitement que l'on fait de l'évaluation sommative au cours moyen première année(CM1). De façon concrète, tant que l'évaluation sommative consistera à poser des séries de questions auxquelles l'apprenant devra répondre et à attribuer à ce travail une note, pour enfin désigner les meilleurs apprenants, il ne faut s'attendre à rien d'autres que les faibles taux de réussite que nous avons recueilli dans notre milieu d'étude. C'est de toute évidence qu'un diplômé sorti d'un tel système ne soit pas en phase avec la réalité professionnelle à laquelle il devra faire face.

En ce qui concerne les entretiens, ils ont été d'une grande utilité dans l'élaboration des suggestions dont certaines idées proviennent des avis, propositions, contributions et conseils des autorités.

Au terme de notre travail, nous sommes parvenu aux conclusions suivantes :

- 1- L'évaluation sommative au cours moyen première année présente des faiblesses du point de vue de la pertinence, de la validité, et de la fiabilité dans la circonscription scolaire de Sô-Ava;
- 2- Certains enseignants en poste dans la circonscription scolaire de Sô-Ava, n'ont pas le profil requis pour organiser une évaluation sommative efficace au cours moyen première année ;
- 3- L'amélioration des pratiques de l'évaluation sommative dans la Circonscription Scolaire de Sô-Ava passe par la formation des enseignants en la matière et la prise en compte des compétences dans la mise en place de la commission d'évaluation sommative.

En somme, l'évaluation sommative au cours moyen première année dans le contexte de l'approche par compétences constitue un véritable processus surtout au niveau de sa mise en œuvre et son traitement ne doit souffrir d'aucune légèreté. C'est vrai qu'il s'agit des pratiques à installer progressivement dans les habitudes pour que cette activité cesse d'être banale aux yeux des enseignants qui en réalité, éprouvent d'énormes difficultés sur toute la ligne d'application. L'évaluation sommative selon l'approche par compétences, sans être une simple procédure de contrôle et du bilan des acquis, a le mérite de fournir, non seulement des informations de base pour un jugement et une prise de décision objective mais elle sert également de balises pour accroître l'efficacité du système éducatif.

Il faut donc avoir constamment à l'esprit que les critères de pertinence, de validité et de fiabilité, certes fondamentaux pour l'évaluation sommative, ne sont toujours pas pris en compte par les enseignants. Ces critères, d'une grande importance, forment l'ensemble des conditions nécessaires pour disposer d'une évaluation sommative digne du nom. Il est impérieux de revoir ou de définir un nouveau cadre juridique en matière d'évaluation sommative à l'école primaire.

L'élément fondamental sur lequel un tel cadre doit se baser est la considération de l'apprenant en tant qu'être capable de réussir.

La définition du cadre juridique, si elle est une condition sine qua non, n'est pas suffisante pour mettre l'évaluation sommative au service des apprenants. De même, il faut que les enseignants qui ont la charge de conduire les opérations d'enseignement/apprentissage/évaluation aient la formation requise en la matière et qu'ils soient pris en compte dans la commission d'évaluation. Cet axe est aussi important en ce sens qu'il n'y a que la formation des enseignants et la prise en compte des compétences dans la commission d'évaluation afin de soumettre les apprenants à une évaluation sommative pertinente, valide et fiable.

Pour y parvenir le changement de mentalité est nécessaire. En effet, les multiples insuffisances observées dans tout le processus d'organisation de l'évaluation sommative ont très souvent leur origine dans l'absence de formation et de recyclage des enseignants, connue comme principale cause du manque de pertinence, de validité et de fiabilité sur toute la ligne. Mais une fois formés, les instituteurs ont l'obligation de se remettre profondément en cause et de donner le meilleur d'eux-mêmes afin que les élèves puissent profiter au maximum de leur savoir-faire. Nous pensons que la prise en compte de nos différents points de suggestions pourrait dans une certaine mesure aider les enseignants à satisfaire de mieux en mieux aux exigences théoriques et pratiques de l'évaluation sommative au cours moyen première année.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ❖ AMOUSSOU G. & BONOU J. S. H., (2010). Pratique de l'évaluation des apprentissages scolaires aux cours moyens : cas de la Circonscription Scolaire Cotonou Akpakpa. DPSE/UAC
- ❖ AHOYO, F. N. (2005), Guide de l'enseignement, Porto-Novo, Alafia 3<sup>ème</sup> édition.
- ❖ ALLAL, L. (2005), Régulation des apprentissages, Bruxelles De Boeck.
- ❖ BLOOM, B. S. (1971), Formative and summative evaluation of student learning, New York, Marc Graw Hill.
- ❖ BOKO, G. (2009), Psychologie et Guidance en milieu africain, Collection « Etudes », Editions CAAREC, Cotonou.
- ❖ CALLON, G. (2008), Evaluation sommative et psychologie cognitive : Mouvance et tendance, Bruxelles, De Boeck.
- ❖ DAGNIHO G. (2009). L'évaluation des apprentissages selon l'approche par compétences : le cas du français à l'école au Bénin. CFPEEN
- ❖ DE LANDSHEERE, G. (1979) Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en pédagogie. Paris. PUF.
- ❖ De KETELE, J. M. (1993) : « Evaluation conjuguée en paradigmes » in Revue française de pédagogie, n°103.
- ❖ DEP& MEPS, (2004) Programme d'études: cours moyen 2, Porto-Novo, CNPMS.
- ❖ GANSE P. et AGO M. Contribution à l'amélioration de l'évaluation des compétences : cas du français MEMP 0409 EVA, 2004
- ❖ GODONOU P. (2009). L'évaluation des apprentissages au service de l'orientation des élèves : analyse et suggestions. CFPEEN
- ❖ GREGOIRE, J. (2008), Evaluer les apprentissages: les apports de la psychologie cognitive, Bruxelles, De Boeck.
- ❖ HADJI C. (1989), difficultés d'une mise en œuvre d'une évaluation critériée : l'évaluation règles du jeu, Paris, ESF.

- ❖ HOUNMENOU, J.C. (2010) : Psychopédagogie de l'Evaluation des apprentissages scolaires. Manuel de cours, P.27
- ❖ HOUNMENOU, J. C. (2011), Psychologie de l'Education, Manuel de Cours ENS Porto-Novo, p 48.
- ❖ INFRE & MEPS. (1999), Guide d'évaluation : cours moyen 2, Porto-Novo, CNPMS.
- ❖ INFRE & CNPMS. (2003), Guide d'évaluation : cours élémentaire 2, Porto-Novo, CNPMS.
- ❖ INFRE & MENRS. (2001), Rapport National sur le Développement de l'Education, Porto-Novo.
- ❖ JACQUES, T. (2006) Evaluation des compétences. Montréal : édition Chenelière.
- ❖ KARIMOU, S. (2006), L'évaluation des apprentissages scolaires, une colle ou un levier pour la réussite des élèves, Porto-Novo, CNPMS.
- ❖ LANDSHEERE, V. : Faire réussir, faire échouer. Paris, PUF, 1988
- ❖ LECLERQ D. et al. Méthodes d'action pédagogique et d'évaluation en grands groupes, Liège, Les Editions de l'Université, 2009
- ❖ LEGENDRE, R. (1993), Dictionnaire actuel de l'éducation, Guérin, Montréal.
- ❖ MAGER, R. (1986) Comment mesurer les résultats de l'enseignement. Paris, Bordas.
- ❖ MATALON, B. (1998). L'expérimentation et l'observation. In R. Ghiglione et J.F. richard (eds.), cours de psychologie, tome 2. Paris : Dunod, 3<sup>ème</sup> édition.
- ❖ MAURICE, T. (2006), L'évaluation des compétences : documenté le parcours de développement, Montréal, Chenelière.
- ❖ MENRS-BENIN. (2004)Acquérir les compétences utiles pour la vie, Porto-Novo, CNPMS.
- ❖ MERIEU P., (1993) L'école : mode d'emploi, Paris, ESF.

- ❖ MICHAËL, S. (1982), Evaluation of the saurus, BBF.
- ❖ MORISSETTE, D. (1984), La mesure et l'évaluation en enseignement, Ste Foy, Québec, Canada, les Presses de l'Université de Laval.
- ❖ MORLAIX, S. (2007), Identifier et évaluer les compétences dans le système: quels apports pour la recherché en éducation, Dion, Institut de recherché sur l'éducation.
- ❖ NOUGLOI F., (2003). Analyse et interprétation des résultats de l'évaluation sommative : une nécessité impérieuse l'action pédagogique. CFPEEN
- ❖ NOIZET, G. & CAVERNI, J. P. : Psychologie de l'évaluation scolaire, Paris, PUF, 1978
- ❖ OKE H.M., la pratique de l'évaluation sommative d'étape dans le cadre des NPE : Critique et Suggestions MEMP EVA 2005
- ❖ Plan de développement communal(PDC) de Sô-Ava, 2010-2014
- ❖ PRYOR, J. (2008) & CROSSOUAD B. (2008), A socio-cultural theorisation of formative assessment, oxford review of Education, 34 (1)
- ❖ REY, B. (2008), Les compétences à l'école : apprentissage et évaluation Bruxelles, De Boeck.
- ❖ ROGIERS, X. (2000), L'évaluation des compétences des élèves : Enjeux et démarches, Agence Intergouvernementale de la Francophonie, Lomé.
- ❖ TARAS, M. Assessment summative and formative: some theoretical reflections » in British journal of Educational, vol. 55.
- ❖ USAID. (1999). Volet pédagogique, « Outil d'évaluation des apprentissages selon l'approche par compétences ».



# ANNEXES

**ANNEXE :1**

**CS / SÔ-AVA**

**ANNEE SCOLAIRE : 2013 – 2014**

**QUESTIONNAIRE D'ENQUETE**

A l'endroit des enseignant(e)s

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de fin de formation en vue de l'obtention d'une Maîtrise en Sciences de l'Education, nous effectuons un travail de recherche dont le thème est : **CONTRIBUTION DU PSYCHOPEDAGOGUE A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EVALUATION SOMMATIVE AU COURS MOYEN PREMIERE ANNEE DANS LA CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SO-AVA.**

L'objectif de ce travail est d'aider les enseignants à améliorer la qualité de l'évaluation sommative à l'école primaire. Les informations que vous fournirez resteront confidentielles et utilisées strictement à des fins de recherche.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

Identification :

Département de.....

Circonscription Scolaire de.....

Ecole.....

Cours tenu actuellement :.....

Grade de l'enseignant.....

Ancienneté générale dans l'enseignement :.....

Ancienneté dans le cours moyen première année :.....

Fonction : Directeur (trice) d'école  Adjoint(e)

Niveau d'étude avant d'entrer dans l'enseignement.....

Statut : APE  ACE  Communautaire reversé

1-Avez-vous été recruté dans l'enseignement avec un diplôme professionnel (CEAP ou CAP) ?

Oui  Non

2- Qu'entendez-vous par évaluation sommative ?

.....  
.....

3- a) Avez-vous reçu une formation liée à l'organisation d'une évaluation sommative avant votre première prise de service dans l'enseignement?

Oui

Non

b) Si oui, à quelle occasion ?

A l'école normale d'instituteurs

Autre (à préciser).....

c) Avez-vous reçu une formation liée à l'organisation d'une évaluation sommative après votre première prise de service dans l'enseignement?

OUI

NON

d) Si oui, à quelle occasion ?

Pendant la formation de proximité

Pendant la formation aux NPE

Pendant les séances d'UP

4- Appréciez la durée de la formation relative à l'évaluation sommative :

Courte

Raisnable

5- a) Etes-vous capable aujourd'hui de conduire avec efficacité le processus d'une évaluation sommative ?

Oui

Non

b) Si non, qu'est-ce qui vous empêche de le faire ?

Effectif pléthorique

Insuffisance de temps réservé à l'évaluation sommative

La méconnaissance des différentes étapes de l'évaluation sommative

La non maîtrise des différentes étapes de l'évaluation sommative

Autres (à préciser).....

.....  
6- a) Selon vous, à quel(s) moment(s) de l'année scolaire, doit-on organiser une évaluation sommative ?

b) Sur quoi, porte l'évaluation sommative ?

7-Faites quelques suggestions en vue de l'amélioration de la qualité de l'évaluation sommative.....

.....

**ANNEXE : 2**

**CS / SÔ-AVA**

**ANNEE SCOLAIRE : 2013 – 2014**

**GUIDE D'ENTRETIEN**

Cher(e) Directeur / CP / Inspecteur,

Dans le but de finaliser mes recherches en Sciences de l'éducation, je voudrais avoir avec vous un entretien anonyme et personnel sur le processus d'évaluation sommative au cours moyen première année.

Votre franche collaboration me permettra d'explorer le terrain de l'évaluation sommative au CM1 et de voir en quoi un psychopédagogue de l'éducation pourrait être utile pour l'amélioration de la qualité de ce type d'évaluation au CM1.

D'avance merci.

1. Vous arrive t-il de relever certaines insuffisances sur les épreuves d'évaluation sommative ?

Oui / non

Si oui, à quoi sont dues ces insuffisances ?

.....  
.....

2. Pensez-vous pouvoir exercer la profession jusqu'à la retraite et au-delà ?

Oui / non

Pourquoi ?

.....  
.....

3. Avez-vous l'impression que votre travail devient ennuyeux ?

Oui / non

Pourquoi ?

.....  
.....

4. Seriez-vous d'accord qu'un de vos enfants devienne instituteur / CP / Inspecteur ?

Oui / non

Pourquoi ?

.....  
.....

5. S'agissant de l'exercice de votre fonction :  
Quels sont vos horaires habituels de travail ?

.....

6. Quel nombre de jours travaillez-vous par semaine / mois / an ?

.....  
.....

7. Vous est-il arrivé de gérer la situation d'insatisfaction d'un collaborateur/collègue face à un / des instrument(s) de mesure de l'évaluation sommative ?

Oui / non

Comment cela s'est-il passé ?.....

.....

8. Selon vous quels sont les indices d'une évaluation sommative de qualité ?

.....  
.....

9. Vos impressions sur le rôle de l'évaluateur.....

.....

10. Pensez-vous qu'un psychopédagogue peut être utile pour la gestion efficiente du processus d'évaluation sommative ?

.....  
.....  
.....

## **TABLE DES MATIERES**

<i>Sommaire</i> .....	2
<i>Dédicace</i> .....	3
<b>Remerciements</b> .....	4
<b>Sigles et abréviations</b> .....	5
<b>Liste des tableaux</b> .....	7
<b>Introduction générale</b> .....	8
<b>CHAPITRE : 1 Cadre théorique et méthodologique</b> .....	10
<b>1- Cadre théorique</b> .....	11
1.1- Problématique.....	11
1.2- Revue de littérature.....	12
1.3- Objectifs de l'étude.....	20
1.3.1-Objectif général.....	20
1.3.2-Objectifs spécifiques.....	20
1.4- Hypothèses de travail.....	21
1.5-Définition des concepts.....	22
<b>2- Méthode de l'étude</b> .....	23
2.1- Etude théorique.....	23
2.2- Approche empirique.....	24
<b>2.21- Cadre physique et géographique</b> .....	24
2.2.2-Justification du choix du cadre d'étude.....	25
2.2. 3-Population cible et échantillonnage.....	25
2.2. 3.1-Population cible.....	25
2.2. 3.2-Echantillonnage.....	25
2.2.4-Technique et instruments de recherche.....	25
2.2.5-Traitement des données.....	26
2.2.6-Difficultés rencontrées.....	26
<b>CHAPITRE II : RESULTATS DE L'ETUDE</b> .....	27
<b>1- Analyse de quelques épreuves d'évaluation sommative au cours moyen première année</b> .....	29
<b>1.1-Analyse d'une épreuve de l'évaluation sommative de la première étape en compréhension de l'écrit au CM1</b> .....	29
<b>1.2- Analyse d'une épreuve de l'évaluation sommative de la deuxième étape en mathématique au CM1</b> .....	32

1. 3- Présentation et analyse d'une épreuve de l'évaluation sommative de la deuxième étape en éducation sociale au CM1.....	34
1.4 –Analyse d'une épreuve de l'évaluation sommative de la troisième étape en expression écrite au CM1.....	35
<b>2- Analyse des synthèses des résultats des évaluations sommatives d'étape dans la circonscription scolaire de Sô-Ava.....</b>	<b>36</b>
2.1- Analyse de la synthèse des résultats de l'évaluation sommative de la première étape au CM1.....	36
2.2- Analyse de la synthèse des résultats de l'évaluation sommative de la deuxième étape au CM1.....	37
2.3- Analyse de la synthèse des résultats de l'évaluation sommative de la troisième étape au CM1.....	38
<b>SECTION 2 : Analyse de la qualité du profil des enseignants.....</b>	<b>39</b>
2.1-Analyse des résultats issus des questionnaires adressés aux enseignants.....	39
<b>CHAPITRE : 3 DISCUSSION ET SUGGESTIONS.....</b>	<b>47</b>
<b>SECTION 1 : DISCUSSION.....</b>	<b>48</b>
1.1-Caractéristiques générales de l'évaluation sommative observée dans les écoles.....	48
1.2-Facteurs influençant la qualité psychopédagogique de l'évaluation sommative.....	48
1.2.1- La qualification professionnelle des enseignants.....	48
1.2.2- La qualité psychopédagogique de l'évaluation sommative.....	50
<b>SECTION 2 : SUGGESTIONS.....</b>	<b>52</b>
CONCLUSION GENERALE.....	56
REFERENCES BIBLIOGRAPHIES.....	59
ANNEXES.....	62
TABLE DES MATIERES.....	68